

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 1

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société genevoise de photographie.

Séance du 8 décembre 1898.

Présidence de M. le Dr Ant. MAZEL, président.

M. E. Demole présente à la Société le Kodak cartouche 13 × 18, fonctionnant pour pellicules et pour plaques 13 × 18 ; le châssis à rouleaux 9 × 12, pour pellicules, se chargeant en plein jour et pouvant s'adapter à tous les appareils 9 × 12 ; les produits photographiques suisses purs, soit développeurs franco-suisse concentré et suisse en poudre, fixage acide et neutre, renforçateur en un liquide réducteur en poudre, développeur et fixateur pour papier au bromure, viro-fixage pour papiers au chlorure, enfin le sensibilisateur direct.

Le même membre présente un phonographe haut parleur dont le prix (70 fr.) est bien abordable. Quelques membres de la Société enregistrent un cylindre qui est de suite reproduit à l'audition pour la plus grande joie de l'assemblée.

M. le président présente son rapport sur le concours d'épreuves positives ouvert par la Société (voir au numéro suivant).

La séance est levée à dix heures trois quarts.

* * *

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du 22 décembre 1898.

Même présidence.

MM. le président, le trésorier et le bibliothécaire présentent leurs rapports annuels sur l'exercice de 1898.

Rapport du Président pour 1898.

Messieurs et Chers Collègues,

Réunis pour la dix-huitième fois en Assemblée générale, vous *devez* entendre aujourd'hui le rapport annuel de votre président. Je dis « vous devez », car c'est un devoir pour vous, sinon un régal. Je comprends du reste votre légitime impatience d'en finir avec des communications administratives, pour passer, comme l'on dit, à des exercices plus forts. Aussi serai-je le plus bref possible.

Permettez cependant à votre rapporteur, dût-il vous importuner en répétant ce que vous savez déjà, d'insister sur nos travaux et sur notre ménage photographique durant l'exercice écoulé (1898). Une seule fois par an, la présidence a l'occasion d'entrer en relations directes avec vous et cela d'une façon quelque peu sérieuse et solennelle.

Malgré quelques démissions et un décès, celui de notre regretté Jules Jequier, et après pas mal d'oscillations, nous restons au chiffre de 100 membres, dont 7 dames, chiffre auquel nous nous maintenons. Espérons que d'ici à peu de

temps, ce chiffre se doublera, et promettons-nous de prêter notre concours à un sérieux recrutement. N'oublions pas, chemin faisant, qu'au fur et à mesure que la photographie se vulgarise et que notre but immédiat se réalise, notre sphère d'activité doit s'élargir. Aux besoins nouveaux, correspond la nécessité de ressources nouvelles. Pour réaliser ces avantages et ce progrès, il faut, comme l'on dit, avoir de la galette. Or celle-ci, les nouveaux membres seuls peuvent l'apporter et lui permettre de nous nourrir.

Dégageons un peu les faits et gestes vécus durant cette année.

En suite du refus de notre ancien président, M. le D^r Batault, de se laisser reporter, vous m'avez invité, le 22 décembre 1897, à occuper le fauteuil suprême. Ce fut bien malgré elle et à contre-cœur que notre Société se sépara de son dévoué chef, mais après cinq ans de bons et loyaux services — un lustre, Messieurs — il avait le droit d'aspirer à un repos bien mérité. Plaise au ciel que son successeur se tire de sa charge d'une façon aussi distinguée. Du reste, la difficulté d'un long règne lui sera peut être épargnée, car on a déjà parlé — l'idée à mon sens mérite considération — de changer de tête tous les deux ans. Quels que soient les mérites d'un homme, a dit à ce propos la *Revue suisse de photographie*, il a cependant ses défauts qui s'accroissent avec le temps. Cela est très vrai et c'est là une loi à laquelle ne peuvent échapper ni les présidents, ni les secrétaires, ni les trésoriers, ni les rédacteurs de journaux eux-mêmes tant elle est humaine et générale.

Ce franc-parler — que pour ma part je goûte beaucoup ne veut pas dire autre chose dans la pensée de son auteur auquel je tiens aussi tout particulièrement — que tant va la cruche, qu'à la fin elle se casse. La cruche dans ce cas, c'est ce pauvre président, qui, à force de tourner et de se

trémousser dans les mêmes difficultés, où on l'abandonne volontiers, risque lui-même de perdre son enthousiasme. J'espère que nos membres introduiront ce nouvel article dans nos Statuts sans trop l'amender ; des personnes très compétentes, dont l'attachement à notre Société n'a rien de problématique ont déjà rompu une lance l'an passé en faveur de cette innovation. Ce sera une excellente mesure, je le crois sincèrement, car le fait de changer de président amènera dans nos locaux un renouvellement d'idées et un va et vient de nouveaux visages, de praticiens et de conférenciers. En outre, il y a encore comme argument en faveur de cette adjonction aux Statuts le fait qu'au bout de quelque temps, la liste de ceux qu'un président peut inscrire sur son calepin comme pouvant contribuer à l'agrément de nos réunions, s'épuise. Or, comme on ne peut toujours s'adresser aux mêmes personnes, forcément les communications deviennent plus rares et l'anémie s'introduit dans les ordres du jour. En remerciant votre président au bout d'un temps relativement court, vous changez le rouleau du phonographe et c'est alors une série d'airs nouveaux que vous avez le plaisir de pouvoir faire entendre à nos séances. *Dura lex, sed lex !*

Parmi ce qu'on peut appeler les hors-d'œuvres servis à la Société pendant l'année 1898, je rappellerai notre Banquet du 22 janvier. Ce banquet, dans l'idée des organisateurs, devait réunir les représentants des sociétés voisines en vue d'une union ultérieure encore plus effective. Il n'a pas réussi sous ce rapport. Ceci nous prouve que les sociétés qui nous avoisinent sont plus mortes que vives, puisqu'elles n'ont pas même à leur disposition un membre capable d'affronter une invitation cordialement faite et assaisonnée d'une sauce artistique et minutieusement apprêtée. Ce manque de cohésion intercantonal me rend perplexe sur le sort de la proposition qui nous a été faite de nous constituer en association fédérale !

Le 16 mars, une foule aussi serrée que sympathique envahissait la grande salle du Casino pour s'y repaître spirituellement et optiquement d'un programme dans lequel nous trouvions, outre de belles diapositives, les talents vocaux et musicaux de divers collègues et amis ; citons en passant les noms de MM. Henry, Schimeck, Schwitzguebel et A. Gos. Cette soirée dont l'organisation nous a causé pas mal de tracas a laissé, comme le susdit banquet, un petit boni rémunérateur.

Le dimanche 22 mai, par un temps maussade, notre collègue M. Demole, à défaut de pique-nique sur les sables d'Aïre, nous réunissait dans les Salons d'Henrioud, restaurateur, aux fins de disséquer un menu que l'on aurait eu plus de plaisir à exécuter en plein air au bruit amoureusement caressant des vagues de la grève. Cela ne veut pas dire que nous nous soyons le moins du monde ennuyés ce jour-là. Bien au contraire, la compagnie était charmante, et comme toujours on s'est réciproquement couvert de fleurs capiteusement parfumées.

Le dimanche 5 juin, par un temps traîtreusement réjouissant, nos membres se rendaient avec femmes, enfants, oncles, tantes, grand'pères et grand'mères, cousins et cousines à Yvoire. Malheureusement, dès midi, il y eût défense « d'y voir » le soleil qu'une fine pluie retenait chez lui. Néanmoins un gentil banquet sous les noyers — ce qui était, on peut le dire, le clou de la journée — a fort bien réussi et fourni l'occasion de faire de nombreux clichés intéressants.

D'autres courses ont été mises en avant, mais le ciel jusqu'aux vacances d'été, s'est montré décidément rebelle à la photographie et n'a pas permis qu'on les mît à exécution. Seule une promenade à la Belotte a réuni trois participants. C'est fort maigre, convenons-en.

Pour réveiller nos artistes, la Société a ouvert un concours avec récompenses en espèces.

Ce concours fermé le 15 septembre n'avait provoqué jusqu'à cette date que l'envoi d'un seul concurrent. Force a donc été d'ajourner le terme de remise des épreuves. On a vu alors une vingtaine d'amateurs surgir et monter à l'assaut de la prime que le Comité mettait à la disposition des gagnants.

Le jury, composé de notre collègue Batault, de M. H. van Muyden, peintre, et de votre serviteur, a trouvé que l'effort avait été considérable et que certaines épreuves étaient vraiment supérieures. Deux premiers prix *ex æquo* ont été délivrés, l'un à M. Bazin, l'autre à M. Guitton. En outre des mentions honorifiques spéciales ont été attribuées à MM. Tommasina, Gilly, Ofterdinger et à M^{lle} P. Rochussen. Les résultats obtenus montrent que nous ne devons pas laisser de côté ce moyen d'entretenir l'émulation parmi nous et qu'il serait bon d'établir un système de concours réguliers, mais indépendants de la caisse qui n'est pas toujours en état de s'arracher les plumes, comme le font certains palmipèdes pour tenir au chaud leurs petits.

À la séance du 13 octobre, une pétition adressée au Comité demandait que l'on étudiat la question d'un meilleur éclairage pour notre lanterne. Pressé par les signatures d'une trentaine de membres qui, se servant de la phrase désormais célèbre : On veut la lumière ! votre président répondit : Allons-y et il y alla. La question fut de suite discutée et après avoir balancé le pour et le contre des divers systèmes, votre Comité adopta celui de la bombe d'oxygène, système qui, malgré son apparence, son nom et l'époque agitée dans laquelle nous vivons, n'a rien d'anarchique. Grâce à cette acquisition, notre Société gagne en économie, en clarté, en abondance et aussi peut être en risques d'explosion. Espérons toutefois, que d'ici à quelques temps, il y aura tellement de monde à nos séances, que même l'éclatement de la bombe restera sans

effet, les rangs serrés des participants aux réunions ordinaires faisant l'office d'étoupe et étouffant l'ébranlement désagréable causé par le retour du gaz comprimé à la pression normale.

Passant à un autre ordre d'idées, constatons que nous avons eu en tout douze séances très fréquentées et agrémentées par des présentations de nouveautés faites par MM. Demole, d'Illin, Borrey, etc.

Parmi nos conférenciers citons M. le professeur Yung, qui nous a parlé de la sensibilité à la lumière de certains tissus animaux.

Cet aimable professeur nous a appris entre autres choses que les vers-de-terre, à l'encontre des plaques que nous employons généralement, ne craignent pas l'humidité mais redoutent la lumière tout comme le gélatino. Cette intéressante communication a suscité une discussion des plus nourries.

M. Pierre Odier nous a entretenus avec conviction et enthousiasme des charmes que la montagne offre à l'amateur. M. Dubois nous a menés dans les dédales et abîmes du Salève, où, sous sa conduite, nous avons erré sans avoir besoin de talons spéciaux et éprouvés, et sans crainte d'agrandir la liste noire des victimes de cette montagne.

M. le Dr Lardy a esquissé d'une façon charmante ses impressions sur la campagne gréco-turque. Son récit fourmillait de détails inédits sur le sultan et son entourage. Le tout était présenté d'une façon si piquante, que l'on peut dire sans crainte d'être contredit, qu'à entendre ces histoires turques, l'intérêt allait en... croissant.

M. Thévoz nous a parlé du vignettage des épreuves et a engagé vivement les amateurs à dégrader leurs épreuves. Le nom de ce collègue m'oblige à rappeler la question de l'Album International qui, malgré l'activité de son auteur et notre haut patronage, n'est pas arrivé à maturité.

M. Vautier nous a fait une lumineuse démonstration de la supériorité de ces appareils à acétylène pour projections. Puis M. le professeur Duparc nous a promenés dans l'Oural et la Crimée, tour à tour à travers les hauts plateaux, tour à tour au milieu des sources de pétrole, des fleuves de naphte et des citernes. Malgré cet élément citerne, on peut dire que sa causerie ne l'a pas été du tout.

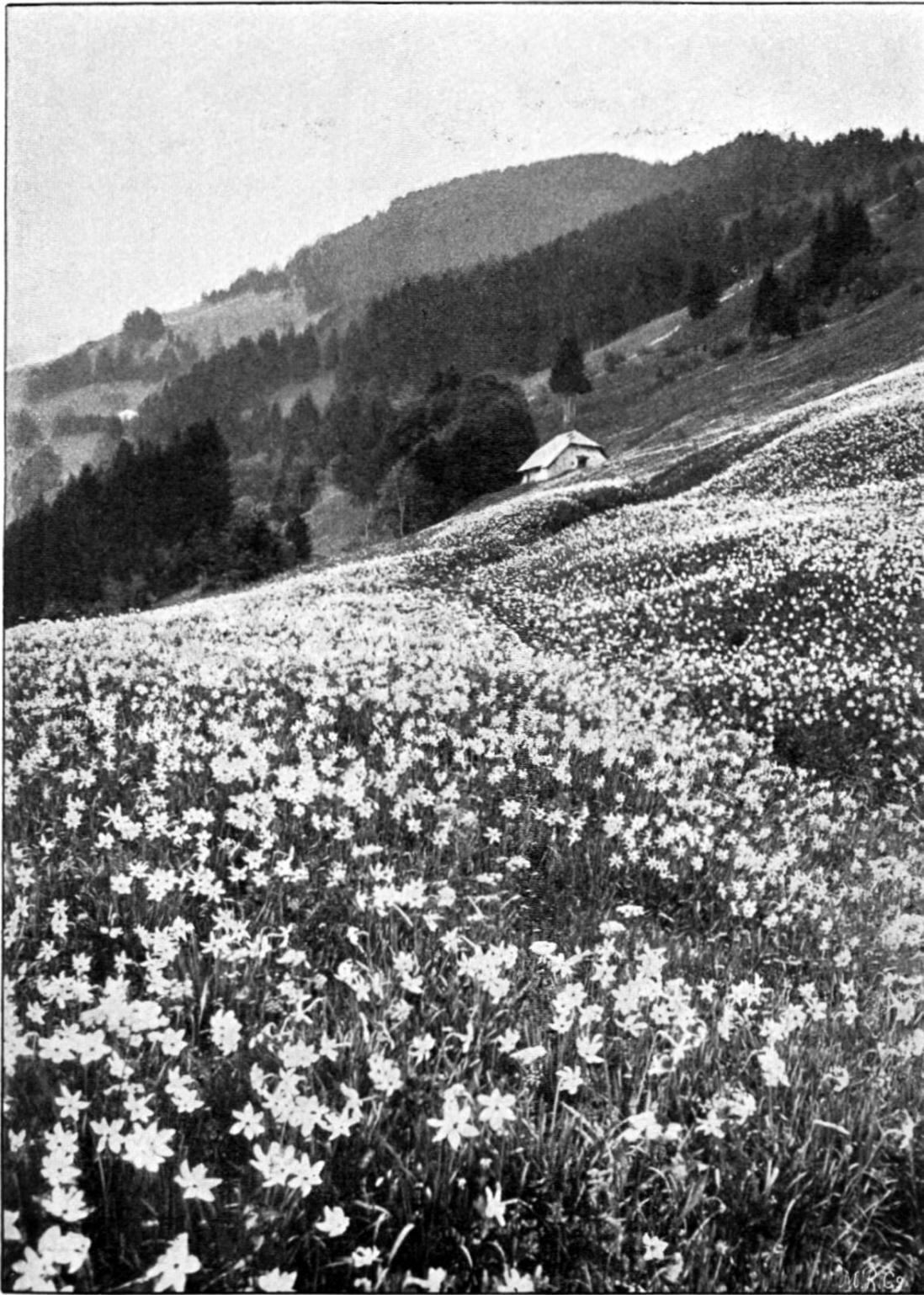
Plus récemment, nous avons entendu M. Tauxe, président de la Société photographique de Lausanne. Sa causerie qui roulait sur la fabrication de papiers photographiques a été illustrée par des démonstrations de virages appliqués aux dits papiers par des aides venus tout exprès.

M. Michel, lieutenant à l'expédition Bonchamp, nous a parlé du négus Ménélik et de son royaume. Cette causerie malheureusement trop courte, avait réuni un grand nombre d'auditeurs.

C'est chez notre collègue le Dr Késer et dans son laboratoire de radiographie que nous avons ensuite pris rendez-vous. Nous avons rendu compte en temps utile de ces deux charmantes conférences.

M. Demole, toujours prêt à se déranger pour être agréable à son président et à ses collègues, nous a entretenus, en archéologue très disert qu'il est, d'Annecy et des châteaux avoisinants. Une nombreuse assistance de dames et de messieurs a répondu à l'appel, juste récompense pour la peine que le conférencier se donne au profit de la Société et pour la part active qu'il prend à notre vie intérieure et extérieure. Je n'entends pas parler ici de la *Revue suisse de photographie* qui est toujours en retard comme les bulletins météorologiques du *Journal de Genève*, où c'est 48 heures après que les perturbations atmosphériques ont eu lieu, qu'elles sont annoncées.

Ceci m'amène tout naturellement à parler des envois pour la Bibliothèque que nous fait ce même collègue, envois qui se font d'une façon normale et régulière.



Phototype V^a-L^s Blanc, à Breut,
près Clarens.

Similigravure Meisenbach, Riffarth & C^o,
Munich.

CHAMP DE NARCISSES AU-DESSUS DE MONTREUX

Grâce à l'arrangement conclu, nous sommes à la tête d'un grand nombre d'ouvrages et de séries complètes qui forment pour le chercheur un dossier de grande valeur. Il y a cependant des plaintes qui se sont manifestées à propos de l'encombrement qui résulte de l'envoi de ces nombreux livres. Notre bibliothèque en effet ressemble à un bon bourgeois qui a loué pour une soirée un habit noir mais qui n'en trouve qu'un seul exemplaire, lequel est trop juste, blesse et craque dans les jointures. Votre comité devra donc s'appliquer à donner le coup de ciseau salutaire soit en faisant relier quelques séries de brochures, soit en modifiant l'état actuel de nos rayons.

Mais revenons à nos conférenciers : M. Underwood, de Londres, nous a régalarés stéréoscopiquement en nous communiquant sa splendide collection et M. L. Niepce nous a servi une intéressante causerie remplie de faits et de clichés inédits sur la Tunisie. Cette séance générale a réuni un grand nombre d'assistants attirés par le titre de cette conférence et par la parole aussi aimable que facile de notre collègue.

Vous voyez donc, Messieurs, que nous ne nous sommes pas ennuyés cette année au Grand-Mézel. Ce résultat est encourageant. Il n'est cependant pas encore parfait. Trop peu de membres en effet prennent à cœur d'apporter leurs travaux et le fruit de leur expérience aux assemblées. Cela est si vrai, que sur les douze séances que nous avons tenues, trois seulement ont été alimentées par des membres. C'est trop peu et fort désagréable pour un président d'aller chercher extra-muros les matériaux qu'il devrait avoir sous la main. Espérons que cette fâcheuse habitude disparaîtra peu à peu et que prochainement la Société trouvera dans son sein les éléments nécessaires à son instruction et à ses distractions.

En résumé et comme conclusion, Messieurs, nous pouvons dire hardiment que notre Société n'a pas démerité

d'elle-même. Merci donc, à vous tous, chers collègues et Messieurs du Comité qui m'avez secondé et témoigné tant de confiance. Mais le proverbe dit : qui n'avance pas, recule. Avançons donc : pour cela, attirons à nous de bons membres, travailleurs et assidus aux séances. Instruisons-nous les uns les autres et réalisons le coude-à-coude artistique. La recherche du beau élève les cœurs et engendre l'amitié. Puisse avant peu, la Société genevoise de photographie conquérir la place qui lui est due au milieu de ses congénères. C'est là le vœu le plus intime de votre président !

D^r Ant. MAZEL.

M. E. Demole appuie un projet qui avait été renvoyé à l'assemblée générale. Il s'agit de la nomination du président qui ne peut être immédiatement rééligible. Après une très courte discussion, l'assemblée fixe à trois ans les fonctions du président qui ne sera pas de suite rééligible. Il est alors procédé à l'élection du comité. M. Mazel est élu président et le comité est complété par la nomination de MM. Batault, Bosson, Dubois, Jaquerod, Le Coultre et Rogeat.

M. Léon Niepce, dans une conférence illustrée par de nombreuses projections, a transporté son auditoire en pleine Tunisie et l'a promené jusqu'à Kairoüan et même plus loin en donnant des détails fort intéressants sur les coutumes, les mœurs et les costumes des diverses races habitant la Régence. C'est un plaisir que de voyager en compagnie d'un touriste si bon observateur et si bien documenté ; aussi la Société a-t-elle passé à entendre M. Niepce des instants fort agréables qui seront certainement renouvelés lors de sa prochaine conférence sur l'Algérie.

La séance est levée à dix heures et demie.